AVERTISSEMENTS AGRICOLES

6-00690718

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION *"des Pays de la Loire"*

Maine-&-Loire, Loire-Atlantique, Sarthe, Vendée, Mayenne

ABONNEMENT ANNUEL : 60 F.

Régisseur des recettes DDA
C. C. P. 8604-02 Nantes

SERVICE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
Cité Administrative rue Dupetit-Thouars 49043 ANGERS CEDEX
Téléphone n° 66.21.32 Poste 571

N° 534 AD

Imprimerie de la Station d'Angers . Directeur-Gérant. M. JOURNET

VIGNE

MILDIOU - Les pluies de la semaine du 9 au 15 Juin ont assuré des contaminations, dont les manifestations seront visibles aux environs du 20 Juin, en même temps que de nouvelles taches primaires apparaissaient. D'autre part, la végétation de la vigne est plus active et elle atteint actuellement un stade très sensible au mildiou. Par conséquent :

- dans le vignoble de la Loire-Atlantique et de Muscadet de Maine-et-Loire, il y a lieu de réaliser un traitement immédiat.

- dans tous les autres vignobles de Maine-et-Loire et dans les vignobles du Sud de la Sarthe, il y a également lieu de réaliser une nouvelle application, dès réception de cette note.

- dans les vignobles de Mareuil S/Lay et de Brem S/Mer, et dans les autres vignobles de Vendée, un traitement immédiat et très soigné doit être effectué. Dans les parcelles qui n'ont pas encore été protégées et dans les parcelles où le mildiou a été observé, les viticulteurs utiliseront de préférence un fongicide à base de cymoxamide (Curzate), de phoséthyl Al (Efosite), de métalaxyl ou de milfurame.

BLACK-ROT - Cette maladie de la vigne, peu connue des viticulteurs, se caractérise sur les feuilles par la formation de petites taches brunes circulaires, d'environ 0,5 à 1 cm de diamètre, qui se recouvrent à la face supérieure de ponctuations noires. Cette maladie s'attaque également aux grappes dont elle entraine la destruction. Cette année, le black-rot a rencontré des conditions favorables à son développement dans les vignobles de Vendée, et ses premières manifestations sur feuilles sont visibles dans de nombreuses parcelles. Dans ces parcelles les viticulteurs auront intérêt à utiliser l'un des fongicides figurant dans la liste suivante (liste des fongicides homologués au 1er Janvier 1980) : captafol, captane, cuivre de l'hydrate, cuivre de l'hydroxyde, cuivre de l'oxychlorure, cuivre de l'oxyde cuivreux, cuivre de sulfate, dichlofluanide, folpel, mancozèbe, manèbe, propinèbe, zinèbe.

OIDIUM - Sur les cépages sensibles, les viticulteurs devront profiter du traitement anti-mildiou pour assurer la protection contre l'oïdium.

Dans les vignobles de Vendée, les viticulteurs doivent se méfier de cette maladie dont les manifestations sont nombreuses. Il est indispensable d'assurer la protection à l'occasion du traitement anti-mildiou. Celle-ci devra être complétée par un poudrage dès le tout début de la floraison, qui ne devrait pas tarder à intervenir.

VERS DE LA GRAPPE - Les glomérules seront bien visibles dans la semaine du 16 au 21 Juin. Les viticulteurs qui ne sont pas encore intervenus, pourront, si nécessaire, combattre encore cet insecte avec un produit curatif lors du traitement anti-mildiou. Dans ce cas, les jets devront être réglés de manière à bien toucher les grappes.

ARBRES FRUITIERS

TAVELURES DU POIRIER ET DU POMMIER - Les projections d'ascospores ne sont pas encore complètement terminées. Des taches viennent d'apparaitre et d'autres doivent encore sortir dans le courant de cette semaine. Par conséquent, la protection contre les tavelures doit encore être assurée avec soin lors du traitement dirigé contre le carpocapse, conseillé dans le bulletin du 9 Juin.

23

.../...

POMME DE TERRE

MILDIOU - La période pluvieuse actuelle se révèle très favorable à cette maladie qui pourrait rapidement s'étendre. D'autre part, de nombreuses cultures sont à un stade très sensible. Par conséquent, dans les parcelles de variétés sensibles, qui ne sont pas destinées à être arrachées prochainement, et situées dans les départements suivants : Loire-Atlantique, Mayenne, Sarthe, Vendée, il y a lieu de réaliser un traitement immédiat.

Dans les cultures situées dans le département de Maine-et-Loire, on peut encore attendre pour intervenir. La Station donnera prochainement de nouvelles informations.

DORYPHORE - Les producteurs doivent se méfier de cet insecte. Il est rappelé que le traitement contre lui, s'il se justifie, doit être réalisé lorsque les larves atteignent la taille d'un grain de blé. Ce stade est actuellement atteint dans la Vallée de la Loire. Ce traitement pourra éventuellement être associé à celui dirigé contre le mildiou.

CEREALES

BLES ET ORGE D'HIVER

MALADIES ET PUCERON DES EPIS - Aucune intervention ne se justifie actuellement sur le plan économique, tant contre les différentes maladies que le puceron des épis, en raison du stade de végétation atteint par ces céréales, et du très faible développement pris par ces insectes.

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire des "PAYS DE LA LOIRE" :

G. RIBAULT.

TIRAGE DU 16 JUIN 1980